



ITM LOGISTIQUE  
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

**Réunion du  
Comité Central d'Entreprise  
Du 21 et 22 septembre 2017  
LA CGT VOUS INFORME**

## STOOOOOP... Y EN A MARRE



**Un nouveau PSE sera  
annoncé le 5 octobre...**

**Des dizaines de suppressions  
d'emplois, concernant toutes les  
bases...**

Une nouvelle procédure d'information consultation du CCE va s'ouvrir. Les membres du CCE sont tenus à la confidentialité donc il faudra attendre la réunion des 5 et 6 octobre prochain pour pouvoir communiquer. Cependant la CGT s'insurge contre cette nouvelle régression sociale.

### **5ème Plan de Suppressions d'Emplois en 6 ans.**

**Y EN A MARRE. N'EST-IL PAS TEMPS DE SE REVOLTER**

**TOUS ENSEMBLE POUR METTRE FIN**

**A CETTE POLITIQUE INACCEPTABLE ?**

### **BDES**

Les membres du CCE ont voté (quasiment à l'unanimité) une nouvelle action au tribunal pour faire respecter ses droits élémentaires à l'information. Depuis deux ans, une Base de Données Economique et Sociale (BDES) a été mise en place. Il s'agit d'un outil informatique où toutes les informations relevant des mandats des élus doivent être accessibles en permanence. Dès que la direction a eu vent de notre intention de l'attaquer sur le sujet, nous pensons qu'elle a bloqué

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/>

l'accès à l'outil, ce qui serait proprement scandaleux. Elle prétend que tous les documents prévus y sont, alors que deux jours avant en préparatoire nous avons tous constaté qu'elle contenait seulement 2 documents sur 2017. Le droit à l'information, notamment pour notre expert, est vital ainsi que pour vos élus qui ont besoin de savoir ce que fait la direction et notamment où en sont et où vont les bases mixtes en terme de résultats. N'oublions pas que le PTL supprime une grande partie de nos emplois. Il faudrait à minima que ce soit pour améliorer les résultats de l'Entreprise. Or, ce n'est pas le cas... Et cela, la direction n'a, visiblement, pas du tout envie qu'on le sache.... En tout cas, la réaction très vive de nos DRH en réunion prouve qu'ils sont bien embêtés sur le sujet et que nous avons parfaitement raison d'insister...

### **FERMETURES DE SCAGEL**

La direction annonce sans sourciller qu'elle va externaliser deux Scagel mais que le CCE ne sera pas consulté et qu'il n'y aura pas de PSE pour ces deux établissements (St Dié et Luxemont). Ceci est évidemment en contradiction totale avec la loi. Certes, la direction ne prévoit pas de licenciements secs de CDI mais le remplacement de plusieurs intérimaires. Peu importe, cet état de fait doit être une mesure de PSE et non à la tête du client. La direction se moque carrément de ses élus en prétendant que ce sont les établissements qui prennent la décision, comme pour tout délestage. Une nouvelle fois, c'est scandaleux,

**Y EN A MARRE...**

### **INFLATION DES REFERENCES**

La plupart des décisions prises actuellement proviennent de l'inflation galopante du nombre de références. Si le PTL a été prévu pour anticiper une forte progression des volumes (qui ne se confirme guère), la direction avait complètement omis cet autre phénomène. On le constate tous sur nos bases, malgré les promesses de suppressions des « nanars », les racks dynamiques ne cessent de pousser pour des références qui ne partent parfois que deux ou trois fois par semaine. Mais le client (adhérent) est roi. Le métier alimentaire aussi qui veut absolument satisfaire le désir de chaque client. Nous voyons tous actuellement le doublement des références en bio, en vegan ou sans gluten,... C'est donc un phénomène inexorable. D'où la massification du frais, l'externalisation des Scagel, etc... Et quoi d'autre, demain...

### **EFFECTIFS BASE MIXTE DE CASTETS**

Comme ce fut le cas pour Béziers, les élus du CCE ont demandé à se voir présenter à nouveau les effectifs cible de la future base mixte de Castets. La vérité est que la cible du PSE ne correspond pas à la réalité (plus de 100 personnes en moins). La direction a vendu son projet au CCE et surtout aux collectivités locales avec près de 500 emplois à la clé à Castets, alors qu'il n'y en aura finalement que 370, chiffre correspondant aux autres bases mixtes fluctuant légèrement en fonction des volumes. En conséquence, des dizaines de salariés ont quitté ces deux bases sans bénéficier des mesures du PSE. Le CCE rendra son avis en décembre mais demande d'ores et déjà d'inclure dans l'effectif cible, l'incidence du nouveau projet de 0 % de pickings.

Prochaine réunion les 5 et 6 octobre.

*Tréville, le 23 septembre 2017*